

DÉCEMBRE 2018

La Lettre du Syane

N°11

Syndicat des énergies et de l'aménagement
numérique de la Haute-Savoie

Très Haut Débit : les premiers foyers raccordés

L'INTERVIEW
SYAN'ENR : DÉVELOPPER
LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Syane

Syndicat des énergies et
de l'aménagement numérique
de la Haute-Savoie

LE ZOOM

Construire et exploiter un réseau
de chaleur avec le SYANE

L'ACTU

Mobilité électrique : 150 bornes
de recharge en service



Ouverture des premiers services très haut débit pour les particuliers : fin juin, le réseau public fibre optique du SYANE a franchi une étape importante. 10 000 premiers logements sont aujourd'hui couverts dans le Genevois et la Vallée de l'Arve. En parallèle, la commercialisation des services aux professionnels progresse : plus de 230 zones d'activités économiques sont ouvertes, et plus de 200 sites professionnels et publics raccordés.

Ces chiffres traduisent le dynamisme de la Haute-Savoie. Engagée en 2013, la construction des infrastructures numériques progresse, malgré les difficultés opérationnelles rencontrées. La fin du déploiement de la première phase est prévue pour 2020. En parallèle, la phase 2 se prépare activement, avec un engagement des premières études dès 2019. Ainsi, les élus et équipes du SYANE se mobilisent chaque jour afin que chaque commune, chaque entreprise, chaque habitant puissent bénéficier, dans les meilleurs délais, de services numériques performants, quel que soit leur lieu de résidence. Moteur indispensable au développement des entreprises et de l'emploi, la fibre est en effet essentielle au maintien de l'équité territoriale et de la vitalité des zones rurales et de montagne. Déployer la fibre, c'est aussi participer à l'amélioration de la qualité de l'air grâce au développement du télétravail ou de la télémédecine.

Autre avancée importante à noter cette année : la fin du déploiement du réseau de recharge électrique eborn en Haute-Savoie. 150 bornes sont aujourd'hui disponibles. Le premier bilan après une année de mise en service progressive est encourageant, avec un nombre d'abonnés et de charges en progression constante.



Fibre optique, mobilité décarbonée, énergies renouvelables : trois chantiers pour relever les défis de la transition énergétique et numérique.



Depuis un an, le SYANE a également renforcé son engagement dans les énergies renouvelables. Avec la nouvelle société d'économie mixte Syan'EnR et la régie Syan'Chaleur, le SYANE se dote d'outils opérationnels, au service des collectivités, afin de construire et d'exploiter des installations performantes valorisant les énergies locales.

Ainsi, le Syndicat poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique de la Haute-Savoie, mettant à disposition des collectivités et des usagers, des expertises et des outils permettant à chacun de faire des choix et d'agir.

Directeur de la publication : Jean-Paul Amoudry
Responsable de la rédaction : Jean-Pierre Scotton
Rédaction : Virginie Lefèvre, Coraline Marin
Conception et réalisation : Epiceum
Crédit photos : SYANE, Ville d'Annecy, Shutterstock / Yakobchuk-Viacheslav
Dépôt légal : ISSN : 2109-2613
Impression : Photoplan, 74 600 Seynod
Imprimé sur Cyclus print 100 % recyclé.

Jean-Paul AMOUDRY
Président du SYANE

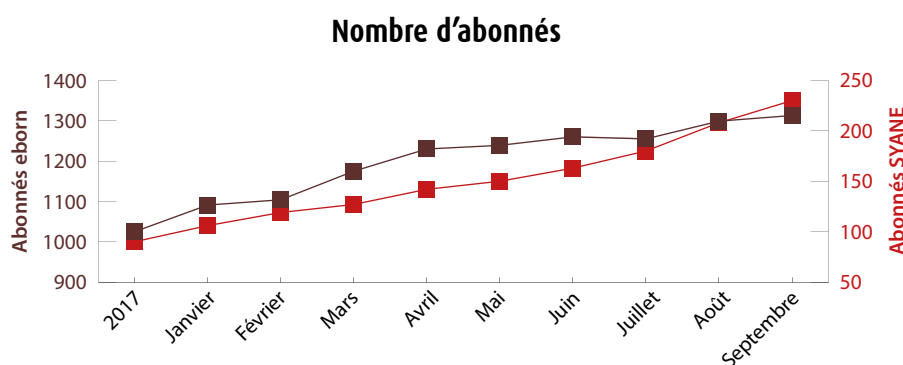
l'actu... ici

Mobilité électrique : 150 bornes en service

La 1^{re} phase de déploiement du réseau public de recharge électrique du SYANE s'est achevée cet été. Près de 150 bornes sont aujourd'hui en service sur la Haute-Savoie. Dernières venues, les bornes rapides installées à proximité des principaux axes routiers du département (Faverge, P+R d'Alby-sur-Chéran, entrée de Cran Gevrier, Thônes, Publier, Cluses, Passy). Elles permettent de gagner 100 km d'autonomie en moins de 30 minutes. Prochaine étape : suivre et consolider les indicateurs d'usage des bornes pour déterminer les conditions de poursuite d'un déploiement pérenne.

Des statistiques encourageantes (au 31/09/2018) :

- 230 abonnés soit + 300 % en un an
- Près de 9 000 charges réalisées depuis la mise en service du réseau, avec une montée en puissance progressive
- Plus de 390 000 km d'autonomie électrique délivrée depuis la mise en service



Borne de recharge normale / accélérée

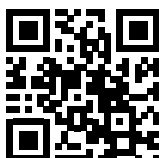


Borne de recharge rapide

Eborn : le 1^{er} réseau national de recharge électrique

Le réseau du SYANE est intégré au réseau interdépartemental eborn déployé en Ardèche, Drôme, Isère, Hautes-Alpes et Haute-Savoie. Coordonné par le SYANE et 1^{er} réseau national en nombre de recharges, eborn affiche au 1^{er} octobre 2018 plus de 1 300 abonnés pour 600 bornes installées sur le périmètre interdépartemental.

Retrouvez le film de présentation dans la rubrique services sur : www.eborn.fr



Suivre le déploiement et s'abonner sur www.eborn.fr

ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



Avec la participation financière des communes de la Haute-Savoie et le concours des investissements d'avenir de l'État confiés à l'ADEME

Accompagner la mobilité durable en Haute-Savoie

Le SYANE a engagé cet été une étude d'opportunité sur les infrastructures liées à la mobilité durable en Haute-Savoie. Les objectifs ? Établir un état des lieux des infrastructures publiques et privées existantes sur le territoire (bornes électriques, stations hydrogènes, station GNV*), identifier les acteurs et recenser les besoins. Il s'agit d'évaluer l'opportunité et la faisabilité du déploiement de nouvelles infrastructures permettant de lutter efficacement contre la pollution atmosphérique, et de faciliter l'intégration des énergies renouvelables sur les réseaux de distribution de gaz et d'électricité.

* Gaz Naturel pour Véhicules

l'actu... ici

► Appel à Projets Énergies : 10 projets lauréats en 2018

Avec près de 700 000 € de subventions en 2018, le SYANE poursuit son soutien à la rénovation énergétique des bâtiments publics. Pour la 7^e édition des Appels à Projets, 10 communes sont lauréates : Annecy, Bogève, Charvonnex, La Roche-sur-Foron, Monnetier-Mornex, Montagny-les-Lanches, Reignier-Esery, Serraval, Sevrier et le syndicat scolaire de Marignier. 3 bénéficient d'un fonds complémentaire pour l'installation de systèmes de production à partir d'énergies renouvelables. Gains annuels estimés : 1,3 GWh de consommation énergétique et 198 tonnes de CO₂.

Depuis 2012, le SYANE soutient 77 projets pour un montant cumulé de subventions de 4,8 M€.



20 septembre : conférence de presse des 10 projets lauréats

► Éclairage public « intelligent » : opération pilote à Cran Gevrier

Dans le cadre de la Stratégie Lumière portée par le SYANE et le Grand Annecy, une opération pilote « d'éclairage intelligent » est engagée sur la commune déléguée de Cran Gevrier, avenue de la République. Au-delà de la rénovation de l'éclairage existant, ce projet consiste à implanter sur les mâts des capteurs de pollution atmosphérique connectés à des flèches lumineuses. Celles-ci indiqueront les niveaux de pollution atmosphérique en fonction des seuils définis dans l'arrêté préfectoral de gestion des épisodes de pollution.

Cette opération doit aider à sensibiliser les usagers à la qualité de l'air et les inciter à adapter leur comportement. Il est réalisé en concertation avec les habitants, conviés ce printemps à des ateliers permettant d'identifier les problématiques locales d'éclairage et de comprendre les enjeux de l'éclairage intelligent.



ANNECY

En bref

► Accompagnement au Plan Climat Air Énergie Territorial

Avec la signature de 5 nouvelles conventions - Grand Annecy, Thonon Agglomération, Communautés de Communes Arve et Salève, Pays d'Évian-Vallée d'Abondance et Pays Rochois - 7 collectivités sont accompagnées par le SYANE pour l'élaboration des PCAET. 1^{re} étape : un diagnostic du territoire (réseaux d'énergie, consommations énergétiques du patrimoine public, productions d'énergies renouvelables). Le SYANE pourra ensuite proposer des actions concrètes afin d'atteindre les objectifs du PCAET.

► Gaz

Le développement du gaz se poursuit en Haute-Savoie. Après la desserte de la commune d'Arenthon début 2018, le SYANE a attribué à GRDF le contrat de délégation de service public (DSP) sur la commune de Marcellaz-en-Faucigny. Les travaux débutent cet automne afin de desservir le chef-lieu fin 2018. Une procédure de DSP est également en cours pour la desserte en gaz de la commune de Loisin.

► Une future plateforme informatique « Énergie Réseaux »

La consultation lancée par le SYANE pour le développement d'une plateforme informatique « Énergie Réseaux » est en cours. Par l'intégration dynamique de données relatives à l'énergie (réseaux, consommation énergétique, et énergies renouvelables), cet outil permettra d'augmenter la qualité et la précision de la connaissance du territoire et d'aider à construire une vision prospective. Il répondra aux besoins du SYANE de valorisation automatisée des données relatives à l'énergie et aux réseaux et facilitera l'aide à la décision, les suivis et l'évaluation des projets liés à la transition énergétique.

► Achat groupé d'électricité

Le marché du 2^e appel d'offres pour l'achat groupé d'électricité a été attribué fin mai à ENALP (lots 2, 3 et 4) et aux régies Gaz Électricité de Bonneville et Sallanches (lot 5). La fourniture d'électricité a démarré au 1^{er} novembre 2018, pour une durée de 3 ans. 50% des points de livraison seront fournis en énergie verte 100% renouvelable. Le marché regroupe 225 adhérents, soit 1 700 points de livraison et 145 GWh de volume annuel.

l'actu... SYANE

Le SYANE a déménagé

Le 1^{er} mai 2018, les équipes du SYANE ont intégré le nouveau siège situé à Poisy, au 2107 route d'Annecy.

Ces nouveaux locaux permettent d'accueillir les réunions des instances du SYANE, auparavant décentralisées, et d'améliorer le fonctionnement en regroupant l'ensemble des agents sur un même site.

Exemplaire en terme de consommation énergétique, le bâtiment affiche des performances améliorées de 33% par rapport à la réglementation thermique en vigueur (RT 2012). Le confort est assuré grâce à des solutions simples et performantes :

la géothermie, un rafraîchissement d'été « doux » sans recours à un système de climatisation, et des brise-soleil orientables. Des outils de supervision permettent de suivre, en temps réel et sur le long terme, l'évolution des consommations énergétiques (électricité, eau, gaz) et des températures internes, ainsi que de contrôler l'état de fonctionnement des installations.

En complément, des panneaux photovoltaïques ont été installés en septembre. L'électricité produite sera autoconsommée. Elle devrait couvrir un tiers des besoins du SYANE. Puissance installée : 26 kWc pour une production estimée à 31 000 kWh.



Les nouveaux locaux du SYANE



Installation photovoltaïque sur le toit du SYANE

**Tout savoir
sur l'actualité
du SYANE ?
Abonnez-vous
à la newsletter !**

Pour tout savoir sur les projets du SYANE, les événements, les chiffres clés, l'agenda, abonnez-vous à la newsletter du SYANE. Tous les deux mois, recevez par mail les dernières actualités. Pour vous abonner, merci d'envoyer un mail à communication@syane.fr



l'actu... ailleurs

Distribution publique d'électricité : vers une modernisation du contrat de concession

Fin juin, les élus du SYANE ont approuvé la signature d'un avenant au contrat de concession pour la distribution publique d'électricité, signé en 2004 avec Enedis et EDF. Avec cet avenant, le SYANE engage des négociations avec les concessionnaires, en vue de moderniser le contrat de concession en cours, sur la base du modèle national approuvé fin 2017 par la FNCCR, Enedis, EDF et France Urbaine.

Le nouveau modèle permet de moderniser le contrat de concession pour prendre en compte les enjeux de la transition énergétique (raccordement de sites de production d'énergies renouvelables, smart grids, transmission de données aux Syndicats...). Le modèle intègre également une nouvelle procédure de programmation des investissements avec l'établissement d'un schéma directeur

d'investissements d'une durée égale à celle du contrat. Ce schéma est ensuite décliné en plans pluriannuels et programmes annuels.

Le SYANE souhaite ainsi contractualiser un schéma ambitieux et adapté au contexte particulier de la Haute-Savoie (croissance des charges sur le réseau électrique, évolution des usages, qualité d'électricité à renforcer...).

Ces travaux sont réalisés en étroite coordination avec les Syndicats d'Énergie Auvergne-Rhône Alpes. Sous l'impulsion du Président du SYANE – actuel Président de l'USERAA – des rencontres sont organisées régulièrement afin d'établir les bases d'une négociation commune avec les concessionnaires.

Le SYANE aux Assises européennes de la Transition Énergétique

Retour en images sur ce temps fort qui s'est déroulé début 2018 pour la première fois à Genève. L'occasion de nombreuses rencontres et échanges sur les thématiques de l'énergie en partenariat avec le Département, le CAUE, Teractem et la CNR. Rendez-vous début 2019 à Dunkerque pour le 20^e anniversaire de cet événement !



Présentation du réseau de mobilité électrique eborn



Table ronde sur la Stratégie Lumière du Grand Annecy



Échanges sur les énergies renouvelables



Stand des Syndicats d'Énergie Auvergne-Rhône-Alpes / FNCCR

PRODUIRE ET DISTRIBUER DE LA CHALEUR AVEC LE SYANE

Avec la prise de la compétence Réseaux de chaleur en 2017 et la création de la régie Syan'Chaleur, le SYANE propose aujourd'hui aux collectivités un accompagnement complet dans leurs projets de construction et d'exploitation d'un réseau de chaleur.

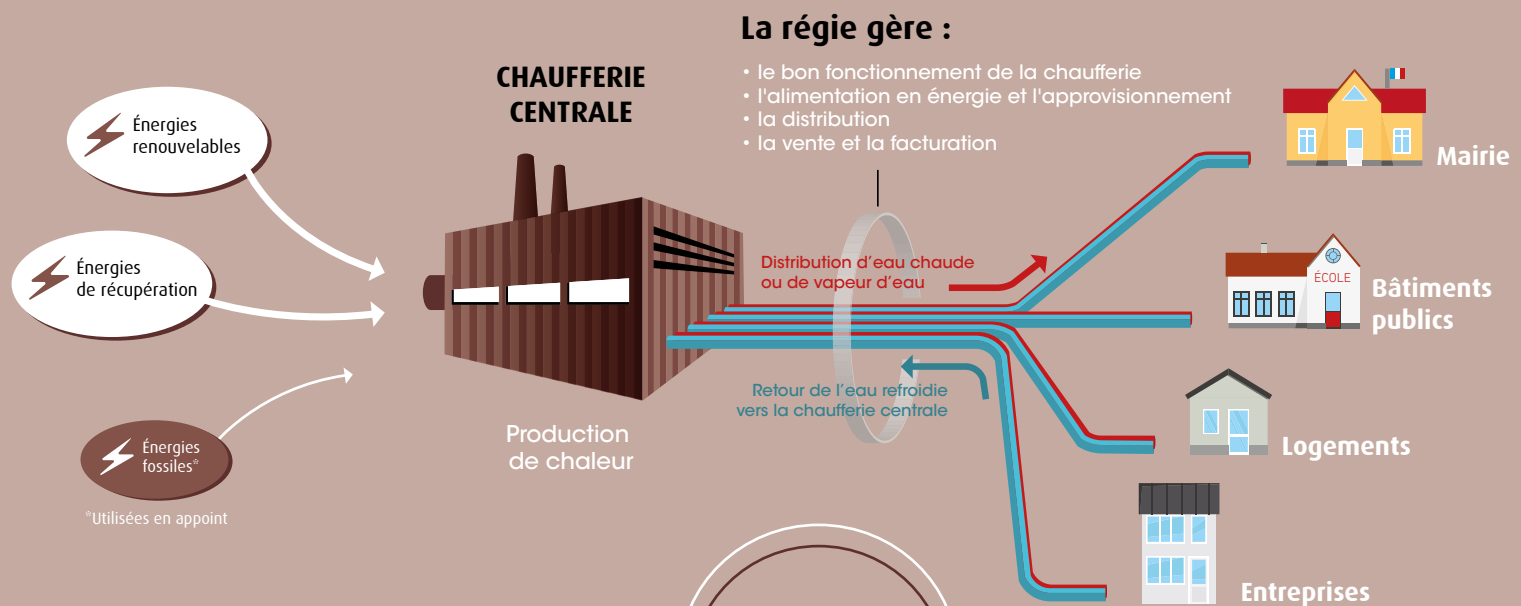
Un réseau de chaleur, mode d'emploi ?

Un réseau de chaleur est un système de production et de distribution de chaleur. Il intègre une chaufferie centrale qui produit, à partir de plusieurs sources d'énergie, de la chaleur sous forme d'eau chaude ou de vapeur. Ce système fonctionne en priorité à partir d'énergies renouvelables (géothermie, solaire, bois, biogaz) et d'énergies de récupération issues de l'activité humaine (ex. : incinération des déchets). Les énergies fossiles (gaz, fioul) sont utilisées en appoint ou en secours.

Les atouts

- **Moins polluant** avec une chaleur produite, en priorité, à partir d'énergies propres
- **Simplicité d'usage et mutualisation** avec une chaufferie centrale et la suppression des installations individuelles
- **Plus économique** avec un coût du chauffage moins élevé et plus stable
- **Recours à l'emploi local** pour le fonctionnement et l'entretien des installations, l'approvisionnement, la vente de chaleur

Le fonctionnement d'un réseau de chaleur



SAINT-JEOIRE, PREMIER RÉSEAU DE CHALEUR PORTÉ PAR LE SYANE

- Projet mené en partenariat avec la commune de Saint-Jeoire, la Communauté de Communes des 4 Rivières (crèche), le Conseil départemental (collège), Haute-Savoie Habitat (logements sociaux).
- Des performances ambitieuses intégrées dans le marché de travaux : filtration des fumées, valorisation des cendres par filières agricoles, alimentation de la chaufferie en électricité 100 % verte.
- 1,9 MWh de chaleur produite par an, dont 89% d'origine renouvelable (plaquettes bois issues d'un rayon d'approvisionnement de moins de 50 km).
- Une réduction de 83% des émissions de gaz à effet de serre des bâtiments raccordés, soit 325 tonnes équivalent CO₂ évitées par an.

En savoir plus ?

Contacter le Service Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables
Raphaël LYARET
Tél. 04 50 33 50 60 (standard)

Très haut débit : à la fibre optique

Fin juin, les premiers services très haut débit pour les particuliers ont été ouverts.

10 000 logements sont aujourd'hui couverts par la fibre optique publique du SYANE dans les secteurs du Genevois (Archamps, Collonges-sous-Salève, Feigères, Neydens, Présilly, Saint-Julien-en-Genevois) et de la Vallée de l'Arve (Marnaz et Scionzier). Prochaines étapes attendues en 2019 avec de nouvelles ouvertures commerciales sur les secteurs d'Évian, du Lac d'Annecy, de La Balme-de-Sillingy, du Genevois ou de la Vallée de l'Arve.



Flyer « Raccordez-vous à la fibre optique ! »



Réunion d'information du 28 juin 2018 à Feigères

Une couverture des logements progressive

L'ouverture à la commercialisation des services pour les particuliers se fait progressivement, au fur et à mesure de la construction des réseaux. L'objectif ? 300 000 logements desservis en 2025. La couverture du territoire est réalisée par « poches » dont les contours sont indépendants des limites communales. Les choix de déploiement s'appuient sur 3 critères, en concertation avec les communes : la desserte des zones les plus denses afin d'assurer l'équilibre économique du projet, la desserte des zones où le débit internet est le plus faible, et des critères techniques liés aux infrastructures existantes.



Se raccorder à la fibre optique en 3 étapes

L'exploitation et la commercialisation du réseau du SYANE sont assurées par l'entreprise Covage dans le cadre d'une délégation de service public. Une communication est assurée par le SYANE et Covage au moment de l'ouverture du réseau (réunions publiques, forums, diffusion de flyers...).

Les étapes pour se raccorder :

- 1 **Choisir son opérateur fibre** en testant son éligibilité sur www.covage.com
- 2 **Covage raccorde le logement à la fibre**, à la demande de l'opérateur choisi, dans un délai de 4 à 8 semaines.
- 3 **L'opérateur informe le client que sa ligne est activée**. Il suffit ensuite de brancher la box fournie par l'opérateur pour bénéficier des nouveaux services très haut débit proposés par la fibre.

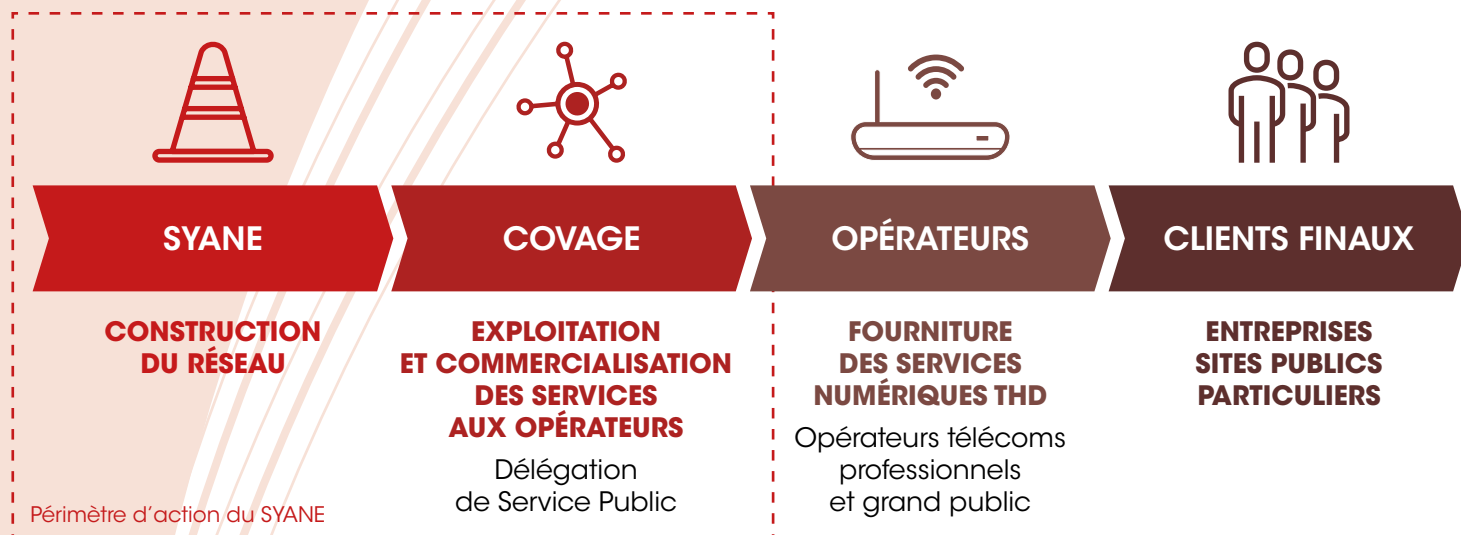
Pour toute information gp-hautesavoie@covage.com

Réseau public exploité par



les premiers foyers raccordés publique du SYANE

Un réseau public, propriété du SYANE, pilote du projet départemental



Réunion d'information le 27 juin 2018 à Marnaz

Au 30 septembre 2018

- **20 000** logements couverts, dont **10 000** ouverts à la commercialisation des services
- **6** opérateurs présents sur le réseau public (autres opérateurs à venir dans les prochains mois)
- De **30 €** à **50 €**, le coût moyen mensuel d'une offre (les tarifs évoluent en fonction des options souhaitées et des politiques commerciales des opérateurs)

Participations publiques (phase 1)



Et avec les intercommunalités
de la Haute-Savoie

Participations financières (phase 1)



La fibre optique : un atout pour les entreprises

Depuis 2016, la commercialisation des services très haut débit aux professionnels se poursuit progressivement, au fur et à mesure de la construction des artères principales. 236 zones d'activités sont aujourd'hui couvertes et plus de 200 entreprises et sites publics raccordés. Qualité, rapidité, stabilité : la fibre optique présente de nombreux atouts pour les professionnels. Témoignages.



Centre de Formation des Apprentis de l'Industrie - Thyez

« Les débits offerts par la fibre ont permis de développer des outils pédagogiques innovants. Le CFAI Formavenir a investi dans du matériel high-tech et connecté composé de casques de réalité virtuelle Oculus et de logiciels spécifiques permettant de simuler un environnement industriel réel. Nous avons également une classe mobile et testons un outil pour créer des cours interactifs et individualiser l'apprentissage tout en facilitant la collaboration et le partage des exercices entre formateurs et apprentis ».

Raymond BAK, Directeur



Au CFAI, un apprentissage en immersion grâce à la réalité virtuelle permise par la fibre : une expérience inédite motivante

200
entreprises
et sites publics
raccordés



Société Fournier - Thônes

« Le réseau public du SYANE offre une solution alternative au raccordement très haut débit. Il devient possible de choisir librement parmi les différents opérateurs, avec à la clé une régulation des prix. Le très haut débit apporte également une forte qualité de service, très profitable à la société Fournier qui héberge, dans son Data center privé de Thônes, l'informatique des magasins européens de ses différents réseaux ».

Pierre GRUFFAZ, Directeur des Systèmes d'information

236 zones
d'activités
couvertes



Maroquinerie Thierry – Bons-en-Chablais

« La fibre optique offre des débits meilleurs et stables, facilitant l'échange de données. Un seul abonnement permet de répondre à l'ensemble de nos besoins (réseau interne, vidéosurveillance...). Le choix a également été guidé par des questions environnementales. La fibre optique permet de développer la visioconférence et donc de réduire les déplacements et présente une empreinte carbone bien meilleure que celle de l'ADSL ».

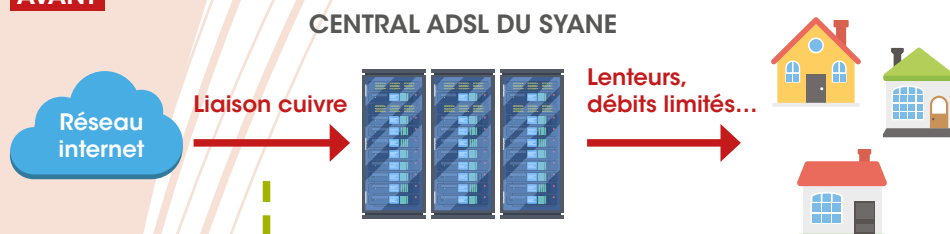
Samira KHLLOUFI, Responsable informatique

Fibrer les centraux ADSL pour améliorer les débits

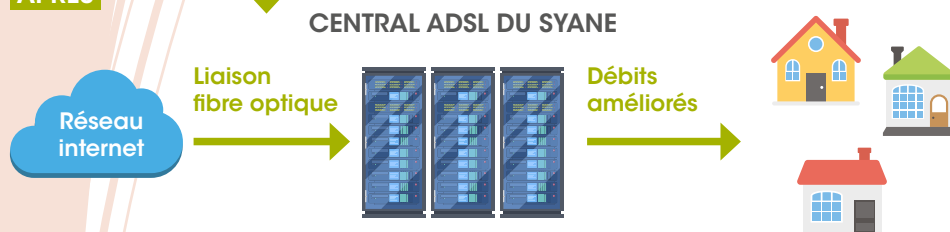
Le réseau public fibre optique du SYANE permet la réalisation d'opérations d'amélioration des débits internet. Depuis 2017, près d'une trentaine de communes en ont aujourd'hui bénéficié, notamment en coordination avec l'opérateur Orange. Une dizaine d'opérations de montée en débit sont en cours pour 2018-2019.

L'amélioration des débits est permise par deux opérations complémentaires : d'une part, la mise en place par le SYANE d'une liaison fibre optique pour relier les centraux ADSL au réseau internet ; d'autre part, la décision des fournisseurs d'accès internet, notamment Orange, d'utiliser cette fibre pour améliorer les services qu'ils proposent. Ces opérations permettent d'atteindre des débits moyens théoriques compris entre 15 et 50 Mbit/s.

AVANT



APRÈS



« Depuis 2010, le SYANE s'engage pour l'amélioration des débits en Haute-Savoie, notamment dans les zones rurales. En construisant de nouveaux centraux téléphoniques publics et en les reliant par la fibre optique dans le cadre du réseau public, le SYANE permet aux opérateurs télécoms de proposer aux habitants des services numériques plus performants. Une trentaine d'opérations sont aujourd'hui réalisées ou en cours, en coordination avec Orange, pour transformer les zones rurales numériquement défavorisées en territoires performants. »

Joël Baud-Grasset,
vice-président du SYANE délégué
à l'aménagement numérique

Inaugurations : des débits améliorés pour Marlioz, Montmin, Leschaux, Saint-Eustache





l'interview



Raymond VILLET, Président - Directeur général
de Syan'EnR

Développer, construire et exploiter des projets performants à partir d'énergies renouvelables, telle est la mission de Syan'EnR, société d'économie mixte (SEM) créée en octobre 2017. Présentation de ce nouvel outil opérationnel au service des collectivités de la Haute-Savoie pour répondre aux objectifs ambitieux de transition énergétique.

Pourquoi avoir créé la SEM Syan'EnR ?

Raymond VILLET, Président de Syan'EnR : Syan'EnR est née de la volonté des élus du SYANE de doter le territoire de la Haute-Savoie et les collectivités d'un nouvel outil opérationnel pour les accompagner dans le développement des énergies renouvelables, action au cœur de la transition énergétique. Elle doit permettre de porter de A à Z des projets ambitieux et performants que les collectivités ne peuvent porter seules en raison de leur complexité ou de leur coût.

Qu'apporte une SEM aux collectivités ?

Raymond VILLET : Syan'EnR agit dans l'intérêt des communes, des intercommunalités et de leur territoire et se place à leur écoute. Le recours à une structure publique/privée garantit cette prise en compte effective de l'intérêt général, mais permet aussi de bénéficier de l'expertise technique et financière d'acteurs privés. Une SEM est une structure relativement souple qui permet ainsi d'impliquer, projet par projet, l'ensemble des acteurs concernés, qu'ils soient publics, privés ou issus de la société civile. Une SEM ouvre également des possibilités de partenariat et de financement innovantes et attractives.

Dans quels domaines, la SEM Syan'EnR peut-elle intervenir ?

Raymond VILLET : Syan'EnR peut agir dans le développement de toutes énergies renouvelables. Hydroélectricité, photovoltaïque, méthanisation, géothermie, bois sont autant de ressources naturelles locales dont dispose la Haute-Savoie et que Syan'EnR a vocation à exploiter pour favoriser une énergie plus durable. Aujourd'hui, plusieurs projets sont en cours de réflexion mais placés sous le sceau de la confidentialité.

SYAN'ENR : DES FORCES ET EXPERTISES COMPLÉMENTAIRES

La SEM Syan'EnR réunit 4 actionnaires experts des énergies renouvelables : le SYANE, actionnaire public majoritaire (70%), et ESSPROD*, RETPROD* et SIPEenR*, acteurs privés, filiales ou émanations de structures publiques (10% chacun).



Signature officielle des statuts de Syan'EnR par Jean-Paul AMOUDRY, Président du SYANE, Alain LAMBERT, représentant de l'actionnaire ESSPROD, Paul PERILLAT-MERCEROZ, représentant de l'actionnaire RETPROD et Jacques BOUVARD, représentant de l'actionnaire SIPEenR

*ESSPROD et RETPROD : filiales respectives des Entreprises Locales de Distribution Énergie et Services de Seyssel et Régie d'Électricité de Thônes
SIPEenR : SEM issue du Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour les énergies et les réseaux de communication.